

## Préparation de la réunion avec le Programmiste le 4 décembre 2020

### Récapitulatif des points à aborder

Auteur : Association Bien Vivre dans le quartier de la Gare d'Ermont-Eaubonne

Participants à cette réunion :

Sophie CHIARAMELLO, Présidente,

Delphine HALIE, Trésorière,

Aurore MICHELI, Secrétaire,

Lylia AIT KACI, adhérente et spécialiste en construction durable

**Contexte :** avec les programmes immobiliers dans le quartier de la gare, notre quartier a connu ces dernières années une forte densification et un renouvellement de population. Aujourd'hui les écoles du quartier sont quasiment saturées : notamment les écoles Jean Jaurès (Ecole intercommunale Ermont/Eaubonne) et l'école Paul Bert (Eaubonne) fonctionnent au-delà de leurs capacités prévues initialement et ne peuvent offrir une utilisation optimum (réquisition de salles d'utilité collective pour ouvrir de nouvelles classes, temps de restauration diminué pour les besoins de roulement de services...).

Pour pallier l'augmentation d'enfants scolarisés, une crèche a été provisoirement aménagée en école et devait être une solution d'attente jusqu'en 2021, le temps qu'une école soit construite. Une école ne verra finalement pas le jour avant plusieurs années, ce qui pose des problèmes pour l'accueil des nouveaux arrivants dans le quartier mais aussi pour les habitants actuels dont les enfants fréquentent cette « école-crèche Rabelais », dont le bâti n'est pas adapté aux besoins d'une école pour des enfants de 3 à 10 ans.

### Aspects importants :

#### 1. Délais :

Il y a une vraie urgence pour une école compte-tenu du contexte suivant : besoin de revenir à un fonctionnement plus « normal » des établissements existants, apprentissage dans de bonnes conditions, nombre raisonnable d'enfants par classe, capacité d'accueil pour les enfants à venir dans le quartier qui voit l'installation de nombreuses familles avec jeunes enfants...

L'urgence nécessite une gestion optimale des délais et plannings durant les différentes étapes. Par ailleurs, des constructions modulaires et écologiques peuvent se faire rapidement et permettre de gagner du temps pour la construction. Nous soutenons et appelons à une mobilisation pour qu'une école ouvre le plus tôt possible, et si nous tenons compte des modalités d'un tel chantier, nous espérons qu'elle ouvre au plus tard dans le courant de l'année scolaire 2023-2024, délai qui nous semble faisable.

A voir : planning envisagé à l'heure actuelle ?

➔ *A la suite de cette réunion, nous avons noté que le planning n'était pas défini*

2. Lieu du projet à confirmer : toujours à l'angle des rues Bussys et Burgué ou ailleurs ?  
→ *Le programmiste a confirmé que le projet est toujours situé sur le terrain rue des Bussys.*
  
3. Dimensionnement : est-il prévu de faire une nouvelle étude pour le dimensionnement ? Est-ce qu'on se base sur le dimensionnement réalisé précédemment ? Le dimensionnement est-il suffisant ?  
→ *Nous avons noté que le dimensionnement ne serait à priori pas remis en cause, à voir selon les études à venir ; le besoin estimé actuel est toujours de 10 classes.*
  
4. **Centre de loisirs / accueil de loisirs** : Il est impératif d'avoir une structure au sein même de l'école (et non sur un autre lieu) pour le temps périscolaire et les mercredis afin de faciliter la vie quotidienne des enfants et leurs parents (à défaut, cela pose des problèmes d'acheminement des enfants d'un lieu à l'autre). Concernant le mercredi, actuellement les enfants sont rassemblés en centre-ville : le temps de déposer des enfants pour les emmener au centre de loisir depuis le quartier sud est très long compte-tenu des bouchons aux heures de pointe pour la traversée de la voie ferrée (40 minutes le matin pour la traversée dans les deux sens puis 40 minutes le soir...). De plus, avec les problématiques sanitaires actuelles, l'heure est à la séparation des groupes scolaires pour éviter le brassage et la transmission du virus.  
→ *Nous avons noté que des salles seraient prévues pour l'accueil de loisirs sur les temps périscolaires et les mercredis*
  
5. **Salle de sport** : il est important qu'elle soit dimensionnée de façon à permettre la pratique des sports collectifs à l'école.  
Par ailleurs, le quartier ne compte aucun équipement municipal de loisir, sportif, culturel ou associatif, tous ces équipements étant concentrés au nord de la ville. Or l'accès à des activités associatives ou de loisirs est indispensable au bien-être des habitants : il y a un besoin pour les riverains de pouvoir organiser/pratiquer des activités de proximité (salle de sport pour la pratique de yoga, danse..., salles permettant de proposer des activités culturelles ou de loisirs ou d'organiser des réunions d'association...). Cet avis est largement partagé, y compris dans le quartier même des Bussys et plus largement dans l'ensemble du quartier Ermont-Eaubonne. D'ailleurs, beaucoup de riverains du quartier des Bussys étaient pour un gymnase et une salle polyvalente, dans la mesure où le gymnase était de moindre ampleur que dans le projet initial (pas besoin de structure pour les compétitions).  
Par ailleurs, la seule salle à proximité est celle de la piscine des Bussys, or elle n'est pas municipale et le prix pour son utilisation est inabordable pour la plupart des associations, dont la nôtre. De même, pour les salles et équipements du CDFAS.  
Etant donné qu'une salle de sport/évolution doit être construite avec l'école, il nous semble essentiel de mutualiser au maximum le peu d'équipements municipaux dont dispose le quartier et de faire en sorte que la salle de sport de l'école et/ou certaines salles de réunion soient accessibles aux associations (d'autant que les terrains sont chers dans quartier et que les investissements pour monter des équipements sur d'autres terrains restent coûteux).

## 6. Intégration / Cadre / Environnement :

Il est important d'avoir une hauteur / dimensionnement du projet raisonnable par rapport au quartier (hauteur ne dépassant pas 8m au faitage).

Le revêtement du sol doit permettre l'écoulement des eaux de pluie si possible dans la terre. La prise en compte des arbres existants dans l'élaboration du projet permettrait d'identifier des arbres qui pourraient être conservés pour fournir de l'ombre l'été et des températures moindres (cela évite les îlots de chaleur) et ceci dès l'ouverture de l'école (dans les projets, les arbres sont souvent arrachés pour être remplacés par de jeunes arbres qui mettent des années avant de pouvoir offrir de la fraîcheur ou un cadre plus verdoyant).

Garder un lien avec la nature dans la cour (bien-être...), par exemple avec la présence d'arbres, des espaces de plantation pour des projets pédagogiques...

Il est important de favoriser des matériaux qui absorbent le bruit au lieu de le réverbérer / favoriser une configuration de bâtiments qui « isole » un peu le bruit des cours...

Il peut-être un plus de favoriser de la végétation sur les bâtiments pour apporter un cadre plus verdoyant aux riverains directs.

Si les bâtiments sont en limite de terrain, veiller également à ce que le niveau R+1 ait un certain recul par rapport à la rue ou aux terrains voisins.

Veiller aux accès de livraison pour le réfectoire (attention à la rue privée...)

Plusieurs sorties de secours à prévoir qui ne doivent pas toutes donner sur la même rue ou être trop rapprochées : nécessaires dans le cadre de Vigipirate notamment.

Autre point non discuté mais transmis : favoriser au maximum des structures écologiques, notamment avec gestion/récupération des eaux de pluie, économies d'eau, d'énergie, compostage des déchets alimentaires éventuels,...

## 7. Circulation / stationnement

Sujet épineux avec peu de solutions compte-tenu de la situation enclavée du quartier, de la présence de la zone industrielle...

Probable besoin d'un parking fermé pour le personnel de l'école ou pas ? à voir si éventuelles possibilités de mutualiser le parking de la piscine des Bussys (peu utilisé en journée en semaine) ?

Dépose-minute ? Nous pensons qu'il est important de favoriser les infrastructures qui encouragent les modes de circulation doux puisqu'il s'agira d'une école de proximité (vélo, marche à pied, ...). On ne pourra pas empêcher certains parents de déposer leurs enfants en voiture lorsqu'ils partent du travail mais la présence des infrastructures en place peut influencer les comportements/organisations des utilisateurs. Par ailleurs, avec le développement du télétravail, il se peut que les habitudes évoluent à l'avenir.

Prévoir un local à vélos pour les enfants de l'école.

Voir également la possibilité d'interdire, pour les camions au-delà d'un certain poids, la circulation de la rue des Bussys après la rue Blanche Rose. **(A noter que nous avons demandé au Département une entrée sur le Boulevard Intercommunal du Parisis depuis le rond-point de Saint-Gratien, ce qui pourrait faciliter la sortie du quartier pour les camions, nous espérons que la Mairie soutiendra cette demande auprès du Département).**

...